# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

Identificateur de produit **DEVCON® R-Flex® II Resin** 

Autres moyens d'identification

0339B SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**ITW Performance Polymers** Nom de la société

**Adresse** 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle

Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

978-777-1100

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Non classé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Dangers pour la santé

> Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Sensibilisation respiratoire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Cancérogénicité Catégorie 2 Toxicité pour la reproduction Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles -Irritation des voies respiratoires de catégorie

exposition unique

**Dangers environnementaux** Dangereux pour le milieu aquatique, danger Catégorie 2

aigu

## Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseil de prudence Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans

l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage. Porter une protection respiratoire.

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin SDS CANADA

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Intervention

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : Appeler

un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder

sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires Aucune.

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

## 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
3-ISOCYANATOMETHYL-3,5,5-TRI METHYLCYCLOHEXYL ISOCYANATE		4098-71-9	20 - < 30
Polytetramethylene Ether Glycol		25190-06-1	10 - < 20
Méthyléthylcétone		78-93-3	5 - < 10
Polypropylene Glycols		25322-69-4	5 - < 10
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENYLE		101-68-8	< 1
Autres composant sous les niveaux à	ı déclarer		40 - < 50

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas Contact avec la peau

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer

une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2). Agents extincteurs appropriés

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin SDS CANADA Agents extincteurs inappropriés

Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition) Composants Valeur			
Composants	Туре	valeui	
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	TWA	0.005 ppm	
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm	
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm	
	TWA	200 ppm	

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin

0339B Version n°: 09 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 22-Mai-2019

Canada. Alberta VLE's. (Loi si	ur la santé et sécurité au travail,	Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, C	Ch. 1)
Composants	Type	Valeur	

Composants	Туре	Valeur
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	TWA	0.05 mg/m3
		0.005 ppm
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.05 mg/m3
		0.005 ppm
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	STEL	885 mg/m3
		300 ppm
	TWA	590 mg/m3
		200 ppm

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Type	Valeur	
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	Plafond	0.01 ppm	
	TWA	0.005 ppm	
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	Plafond	0.01 ppm	
	TWA	0.005 ppm	
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	STEL	100 ppm	
	TWA	50 ppm	
Canada. SEP de Manitoba (Règleme Composants	nt 217/2006, Loi sur la sécu Type	rité et l'hygiène du travail) Valeur	
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	TWA	0.005 ppm	
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm	

# Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

300 ppm

200 ppm

STEL

TWA

Composants	Туре	Valeur	
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	TWA	0.045 mg/m3	
		0.005 ppm	
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.051 mg/m3	
		0.005 ppm	
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	STEL	885 mg/m3	
	STEL	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin

Méthyléthylcétone (CAS

78-93-3)

Composants	Туре	Valeur
		300 ppm
	TWA	590 mg/m3
		200 ppm
Canada. LEMT pour l'Ontario (Con Composants	trôle de l'exposition aux agents Type	s biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Valeur
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	Plafond	0.02 ppm
	TWA	0.005 ppm
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	Plafond	0.02 ppm
	TWA	0.005 ppm
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm
	TWA	200 ppm
Canada. LEMT pour le Québec (Mi Composants	nistère du Travail - Règlement s Type	sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	TWA	0.045 mg/m3
		0.005 ppm
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.051 mg/m3
		0.005 ppm
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	STEL	300 mg/m3
		100 ppm
	TWA	150 mg/m3
		50 ppm
	an (Règlements sur la santé et	la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi
modifiées Composants	Туре	Valeur
3-ISOCYANATOMETHYL-3 ,5,5-TRIMETHYLCYCLOHE XYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)	15 minutes	0.015 ppm
,	8 heures	0.005 ppm
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	15 minutes	0.015 ppm
•	8 heures	0.005 ppm
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	15 minutes	300 ppm
	8 heures	200 ppm

#### Valeurs biologiques limites

ACGIH Indices d'exposition biologique (BEI)

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)	2 mg/l	2-Butanone (MEK)	Urine	*
* D 1 1/1 11 11/		14 1 1	•	

<sup>\* -</sup> Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

veux

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

**Protection respiratoire** Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** Liquide. État physique Liquide.

> **Forme** Liquide.

Couleur Incolore transparent ou presque incolore

Odeur Léger

Seuil olfactif Non disponible. 7 @ 5solution à %

Point de fusion et point de

congélation

-86.64 °C (-123.95 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 79.59 °C (175.26 °F) estimation

Point d'éclair 204.4 °C (399.9 °F) Coupelle fermée

Non disponible. Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

1.8 % estimation

inférieure (%)

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

11.4 % estimation

16.94 hPa estimation Tension de vapeur Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin SDS CANADA 6 / 10 Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

**Température** 

505 °C (941 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

1.00 g/cm3 estimation Densité

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 1 estimation

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec des matériaux incompatibles. Conditions à éviter

Matériaux incompatibles Agents comburants forts. Alcools Amides. Amines. Ammoniac. Substances caustiques.

Isocyanates Phénols.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer des symptômes allergiques

ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toute inhalation prolongée peut être

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux. Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer

une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

## Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

3-ISOCYANATOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)

Aiguë Cutané

**DL50** Rat 1060 mg/kg

Orale

**DL50** Rat > 1000 mg/kg

Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3)

Aiguë Cutané

**DL50** Lapin > 8000 mg/kg

**Orale** 

**DL50** Rat 2300 - 3500 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée.

cutanée

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin SDS CANADA 7 / 10

0339B Version n°: 09 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 22-Mai-2019

Provoque une sévère irritation des yeux. Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

3-ISOCYANATOMETHYL-3.5.5-TRIMETHYLCYCLOHEX Sensibilisateur.

YL ISOCYANATE (CAS 4098-71-9)

DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENYLE Sensibilisateur.

(CAS 101-68-8)

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par Sensibilisation respiratoire

inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENYLE 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

(CAS 101-68-8)

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Pas un danger par aspiration. Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

3-ISOCYANATOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXY4.75

**ISOCYANATE** 

DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENYLE 5.22 Méthyléthylcétone 0.29

Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux D001 : Déchet inflammable ayant un point d'éclair de < 140 °F

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin SDS CANADA

## 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### **IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon

Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

## 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Méthyléthylcétone (CAS 78-93-3) Classe B

## Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

## Protocole de Montréal

Sans objet.

## Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin SDS CANADA 9 / 10

0339B Version n°: 09 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 22-Mai-2019

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)\*

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

Date de publication 22-Mai-2019 Date de la révision 01-Août-2023

Version n° 09

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® II Resin SDS CANADA 0339B Version n°: 09 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 22-Mai-2019